

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 17

Artikel: [sans titre]
Autor: Dénéréaz, C.-C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178832>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'article que nous avons lu dans le *Conteur* du samedi 17 mars, concernant les erreurs historiques et géographiques commises si fréquemment et avec tant d'assurance par nos aimables voisins, nous remet en mémoire une conversation plaisante qu'un Vaudois eût à Paris à l'époque de l'exposition de 1855. Il se trouvait dans un salon, où on l'interrogeait avec curiosité sur les mœurs et usages des Suisses, en s'extasiant de ce qu'ils pouvaient vivre sans ressource aucune en fait de luxe, de toilettes, etc., et surtout sans autres moyens de communications d'un endroit à l'autre que des sentiers escarpés bons tout au plus pour des chèvres! C'est en vain que notre compatriote assura qu'on se trompait entièrement dans ces diverses appréciations et qu'il voulut persuader ses interlocuteurs que son pays possédait un grand nombre de routes dont plusieurs de première classe; que l'industrie y était florissante et le luxe seulement trop développé; rien ne put convaincre les incrédules. Il dit habiter une ville fort petite où l'on pouvait néanmoins, chaque jour, profiter du passage de plusieurs diligences; il ajouta comme argument irréfutable que, dans peu, cette localité se trouverait voisine d'un chemin de fer alors en construction. Il ne persuada personne. Une jeune et charmante femme s'obstinait surtout à croire les Suisses uniquement occupés à la fabrication du fromage et voyageant la plus grande partie de l'année sur des patins, par suite du froid glacial dont ils sont censés jouir. En entendant notre Vaudois parler de chemin de fer, elle s'écria gentiment: allons, taisez-vous donc, farceur!

Pour notre part, nous entendîmes un jour une Française parler de Zurich, situé au bord du lac de Constance, et quand nous voulûmes poliment rectifier son erreur, elle consentit à accorder que peut-être le dit lac prenait le nom de Zurich dans la partie voisine de cette ville!

Comment pourrait-on être surpris de cette ignorance des Français en ce qui nous concerne, quand on la voit s'étendre pareillement sur ce qui regarde leur propre pays. Un Monsieur nous racontait avoir habité la Rochelle jusqu'à l'âge de 48 ans, et, à une question que nous lui adressâmes sur les marées de l'Océan, il répondit gravement ne pouvoir nous satisfaire, sa ville natale étant un port de la Méditerranée! Eh! bien, nous autres lourdauds, nous avons moins de vernis, moins de brillant, il est vrai, mais pourtant connaissons-nous quelques petites choses bonnes à placer au besoin dans la conversation; toutefois n'en tirons pas vanité; bornons-nous à être reconnaissants d'habiter un pays où les plus humbles peuvent apprendre au bord de quelle *gouille* leur chaumière est située.

S.

La Souris.

(Fable inédite, par M. le ministre Reymond.)

Pour tout ce qui se meurt sur cette pauvre terre,
Des tourments, des ennuis, partout quelque adversaire:
Les souris ont les leurs; contre la dent du chat

Nul ne garde leur vie;
Le poison déguisé sous un perfide appât
A la mort les convie.
A défaut du poison, un petit bois carré,
Dans son flanc leur présente
Une suite de trous dont le fond est poudré
D'une farine appétissante.
Mais deux fils importuns tendus dans chaque trou
Leur ferment le passage

Quelqu'une, pour l'ouvrir, se met-elle à l'ouvrage,
Voilà qu'un ressort part et lui serre le cou.
Trois buchettes, ailleurs, forment le chiffre quatre;
Sur leur faible soutien un plan vient s'incliner:
Dessous, qu'une imprudente ait cru voir son dîner,
La planche, sur sa tête, aussitôt vient s'abattre.

Connaissant ces engins et vingt autres encor,
Des leçons de sa mère unissant le trésor
A son expérience,

Une souris trotta, promenant sa prudence
A l'entour de son trou, pour jouir du grand air;
Tout à coup, elle avise une espèce de cage
Dont trois côtés à jour sont faits en fil de fer.
Au bout, porte levée offrant libre passage
Et du lard au dedans tout prêt pour un repas.

Oui da! Nous connaissons ce meuble et son usage:

Quand nous y porterons nos pas
Les souris mangeront les chats,
Faiblesse, ignorance ou sottise
Peuvent sur d'autres donner prise...

En chemin, cependant, une secrète lutte
La ramène hésitante au bout d'une minute,
Et dirige ses yeux vers le morceau de lard.
On peut se procurer le plaisir du regard
Sans qu'il en coûte rien. Puis vers la souricière

Elle fait deux pas en avant;
Puis elle en fait deux en arrière,
Si bien que notre aventurière

Se retrouve tout près de l'appât décevant.
Ce lard me semble frais, dit-elle fascinée;
On ne l'a pas noirci dans une cheminée;

Sans inconvénient aucun,

Je puis, mais rien de plus, en flairer le parfum.
Elle allonge le nez, sur ses pattes se dresse,
Elle touche l'amorce, oh! douleur, oh! détresse,
Malheur non moins affreux pour être plus commun:
La porte se décroche et derrière elle tombe.

Qui cherche le danger, dans le danger succombe.

Lo Dàvi aò syndico que reluquavé tant la Marienne
à Pierro Tzambettaz, s'innoya gros quand le fut via,
et l'avai onn' invia dé la metzance dé parti asse bin
dein l'étrandzi po la retrova. On dzo ie dese à son père:
Père; l'ovradzo dé la campagne ne mé convint pas, ne
vu pas restà perchaòtré; ie vu parti dein l'étrandzi, io
l'est qu'on gagné bounadra d'ardzein sin s'é breganda
dé travailli. Son père sé maufiave bin porqué son Dàvi
voliavé parti, et dese à sa fenne: Noutron Dàvi vaò
s'in n'alla, ne l'ai faut pas grava, ca ie fraïmo que ne
resté pas houit dzors défrou de la maison. Lo syndico

baillé don chi louis d'o à son valet, in desin : tai Dàvi, po ton voïadzo et se te ne t'es pié pas per lé, revin à la maison.

Dàvi sé fa fèrè due pà dé tzausé dé tredaina à la Françoise aò martzau ; dei ballé botté, l'atzité on tsapé gris et l'alla fèrè sés adieux per tot lo veladzo, et on deçando matin, ie part devant dzo. N'alla pas daò coté dé Dzenéva, po né pà fèrè peinsa à elliau que lo verron que l'allavé vers la Marienne Tzambettaz, ma ie moda d'adò coté dé la deint de Vaulion, po traversa la montagne. Quand l'arrevà aò coutzet dé la deint, l'ai ava onna pecheinta niola su tot lo canton, lo selaò sé l'évavé à cé mémo momin et la niola seimblavé tota rodze. Dàvi, que n'avai jamé çin vu, s'épouaira et crut que c'étaï la mer rodze. N'ousa pà alla plle lien et regret-tavé dza d'être parti. « Ah ! se iavé su, ce sé dese, saré bin resta tzi mon père ;... mé foto dé l'étrandzi, ie vü mé reveri ; la Marienne vau prau reveni ! » et l'arrevà dza à la maison à midzo, ein passin pé derra, po ne pa étre vu. Son père, ein lo vayant reveni, l'ai dit : Té dza revenu !. ô père, l'ai dit Dàvi, ie éta tan-qu'adò bô de la mer rodzè, n'é pa éta fotu d'alla plle lien, et m'é su reveri. Tà bin fé, que l'ai dit lo syndico, mà lé dzein sé vont fotrè de té se té vaïon. Accuta, coumin n'in vindu lo gros caïon la senanna passa, t'é faut t'é fourra on part de dzo dein lo boiton, ca se lé dzein saviont que t'é dza ice, ne voudron pas crairé que t'a éta tanquié lé ; mà du ce à on part de dzo, lo créront ; ie deri à elliau que mé demandèront après té que t'é dein l'étrandzi.

Dàvi sé fourra dein lo boiton, iò l'ai iavà dein lô tin onna dzenellire, mà on l'avai doutaie et ne restavé pe rein qué lo guintzet. Dàvi sé cutza su la paille. Dévé la né, son père rabliavé devant la maison ; Djan Luvi aò dzudzo, qu'étaï son vesin, rabliavé asse bin devant tzi li, et quand furont à la limita daï dué maisons, voliavont ti doux oquié qu'onna vatze avai perdu, et ein amena onna tzeçagne. L'iront prêt à s'impogni, et Dàvi, qu'oià tot, dzemellivé dein son boiton. La colère l'ai monté à la tête et l'advré lo guintzet dé la dzene-llire, so son bré, fà lo poing et sé mèt à cria : « Djan Luvi ! Djan Luvi !... eh ! poéson ! se n'iro pà dein l'étrandzi, quinta brocha té fotrè, » et ie reintra son bré et recllouse lô guintzet.

C.-C. D.

Les populations primitives de l'Helvétie et leurs habitations.

Espérant que nos lecteurs accueilleront avec plaisir un court aperçu sur cet intéressant sujet de notre histoire, nous nous permettons d'emprunter les lignes suivantes aux savants travaux de M. le professeur Troyon.

« Les restes d'habitations qu'on découvre dans la plupart des lacs de la Suisse, dit le premier, remontent à une haute antiquité, et révèlent un genre de construction tout à fait étranger à la manière de bâtir de nos jours. La population la plus ancienne de l'Helvétie élevait la plupart de ses demeures au-dessus de la surface des lacs, en plantant, à quelques centaines de pieds de la rive, des pieux nombreux, distants en moyenne de trois à quatre pieds, et dont la partie supérieure dépassait de quelques pieds les hautes eaux. C'était sur ces pieux qu'on posait un plancher grossier sur lequel on construisait des cabanes

qui se groupaient en plus ou moins grand nombre, suivant l'étendue de l'esplanade et les besoins de la population. Les emplacements sur lesquels on trouve la partie inférieure de ces pilotis pris dans le limon, mesurent de 8,000 à 180,000 pieds carrés de surface. Les habitants de ces bourgades communiquaient avec la rive au moyen d'un pont ou de canots, formés d'un tronc d'arbre creusé en auge comme les pirogues des sauvages.

Quelques canots gisent encore au fond des lacs avec de nombreux restes de l'industrie des peuplades lacustres. On comprend que les instruments et les ustensiles hors d'usage étaient jetés à l'eau, où ils se tassaient au fond du lac avec tous les débris qu'on enlève journellement d'une habitation. Parfois des pièces intactes se perdaient, et lorsqu'un de ces établissements était détruit par l'incendie ou par quelque autre catastrophe, soit accidentelle, soit produite par des hostilités, tout ce qui n'avait pas été consumé par les flammes disparaissait dans l'eau sous les pièces de bois carbonisées qui gisent encore sur quelques emplacements.

Les savants ne sont pas d'accord sur l'époque à laquelle commencent les établissements lacustres, mais tout concourt à en faire remonter l'origine à la première dispersion des peuples qui se sont répandus de l'Asie sur les autres parties du globe.

Les archéologues, d'accord avec les historiens, divisent l'existence de ces antiques habitations en trois longues périodes qu'ils ont appelées : *l'âge de la pierre*, *l'âge du bronze* et *l'âge du fer*.

Durant le premier âge, la vie errante des premiers émigrants ne permettait pas l'exploitation des mines, en sorte qu'on dut, à la place du fer et de l'acier, utiliser l'os et la pierre.

Les instruments de cette industrie primitive se retrouvent en grand nombre dans les lacs de la Suisse, ainsi que dans les tourbières du nord de l'Allemagne et de l'Irlande, avec les restes d'anciennes habitations dont les emplacements ont été envahis par la tourbe. Des pierres dures étaient taillées et aiguisées sur le grès en forme de hache, et recevaient parfois des manches en bois de cerf. D'autres fois, la hache de pierre était fixée avec des ligations sur un bois végétal, à la manière des herminettes. Des ciseaux et de véritables tranchets ont aussi pour manches des bois de cerf. On utilisait le silex ou la pierre à fusil pour des têtes de flèches, pour des pointes triangulaires, pour des scies, des racloirs et des couteaux.

C'était avec ces instruments qu'il fallait abattre des arbres, préparer des milliers de pilotis de 15 à 30 pieds de longueur, creuser les canots, assujétir les esplanades et construire les cabanes formées de pieux et de branches entrelacées, dont les interstices étaient garnis d'argile. On employait l'os pour des outils divers, entre autres pour des poinçons et des aiguilles. L'argile servait pour les pots et les différents autres vases d'usage domestique.

La pêche et la chasse, abondantes à cette époque, n'étaient cependant pas les seuls moyens d'alimentation. L'agriculture était connue. On a trouvé dans quelques lacs des grains abondants d'orge et de froment, ainsi que des pains carbonisés. La culture du lin permettait aussi de faire des tissus dont quelques lambeaux sont arrivés jusqu'à nous. Tous ces débris permettent de se faire une idée exacte du degré de culture de la plus ancienne population de l'Helvétie.

Il est difficile de dire exactement quelle fut la durée de cette première période. Dans tous les cas, elle fut assez longue pour permettre à l'homme d'occuper les points extrêmes de l'Europe, et d'entreprendre un commerce au moyen d'échanges. L'ambre jaune de la Baltique, les silex de la France et la nephrite d'Orient se retrouvent dans les lacs de la Suisse ; mais il vient un moment où l'invasion d'un nouveau peuple introduit une nouvelle industrie. Cette invasion est sans doute celle des Celtes, et c'est à eux qu'on doit attribuer la destruction générale des habitations lacustres du premier âge.

Dans le second âge, le bronze remplaça la pierre pour les instruments tranchants. Des épées d'un beau travail rappellent la description des armes homériques. De nombreux anneaux du même métal étaient passés autour de la plupart des membres, depuis les jambes jusqu'au cou. De fines gravures recouvrent les ornements, dans lequel l'épingle à cheveux jouait un grand rôle. Les pointes de lance et de flèche, les faucilles, et les tranchets sont tous en bronze. On trouve des broches, des aiguilles, des